

OFFRE D'EMPLOI
CDI temps complet
Intervenant pédagogique des pratiques non compétitives

Contexte :

La Jeanne d'Arc de Caluire est un club omnisports dont la gymnastique constitue le socle. Affiliée à la FSCF depuis son origine et à la FFG depuis 2015. La création d'une salle spécialisée de gymnastique à Caluire a permis au club de développer ses disciplines gymniques, et notamment les pratiques non compétitives, plus communément appelée « loisir » ou « animation ».

Afin de maintenir des interventions de qualité dans des conditions d'accueil confortable pour les adhérents et les intervenants, nous recrutons. Une prise de poste à compter du mois de mai 2020 est envisageable.

Les pratiques non compétitives sont un des piliers de notre club, et une vitrine importante sur le plan local pour notre association. Nous souhaitons donc proposer un poste à la hauteur de la qualité attendue auprès de nos adhérents.

La Jeanne d'Arc de Caluire est aujourd'hui un club où le professionnalisme est de mise à tous les niveaux, sans distinction de statuts, ce qui offre des perspectives tant en termes d'évolution de carrière pour les professionnel(le)s que d'investissement et d'épanouissement pour les bénévoles. La libre association de chacun autour d'un projet commun apporte au quotidien une saine émulation permettant à toutes et à tous de trouver sa place aujourd'hui comme demain.

Ce poste d'Intervenant Pédagogique des pratiques non compétitives est évolutif, avec un salaire annuel brut à partir de 23 000 €, suivant compétences et expériences.

Poste :

L'intervenant pédagogique assure les face à face avec les adhérents. En tant que lien privilégié entre les adhérents et l'association, il se doit donc d'être le reflet des valeurs portées par l'association et du projet associatif.

Vous assurerez les séances sur les différents sites de l'association, tout au long de l'année et pendant les périodes scolaires. Vous serez amené à assurer des séances de découverte et d'initiation dans le cadre des stages organisés par la JAAC.

Vos interventions et vos compétences seront prioritairement et principalement tournées vers les disciplines gymniques. Cependant dans le cadre des vacances scolaires, vous pourrez être amené à animer des séances d'autres activités sportives. Tous les outils nécessaires seront fournis à cet effet-là et vous serez entouré d'une équipe compétente en la matière.

Organisation :

Vous serez sous la responsabilité directe du coordinateur du pôle AGME et de la présidence, ce qui assure ainsi la cohérence du déploiement de l'activité, au sein du pôle, et de l'association.

Un travail en équipes est indispensable pour la bonne réalisation des missions. Une répartition pertinente entre face à face, préparation et gestion administrative est prévue pour vous permettre de mener à bien vos missions avec le niveau de qualité attendue

Missions :

- Face à face pédagogique et missions d'encadrement :
 - Préparer le contenu technique et pédagogique de chaque séance, dans le respect du contenu technique sportif validé pour chaque saison
 - Mettre en place le matériel nécessaire pour la séance, en amont du début de celle-ci
 - Accueillir les adhérents
 - Etablir les feuilles de présence
 - Dérouler la séance prévue, en assurant prioritairement la sécurité des adhérents, leur progression technique et l'ambiance du cours
 - Gérer le départ des adhérents
 - Ranger le matériel dans le respect des consignes données
 - Fermer le site le cas échéant
 - Appliquer les protocoles de sécurité propres à l'association et à chaque site d'entraînement
 - Alerter le coordinateur de toute difficulté/besoin des adhérents

Compétences requises :

- Bonnes connaissances des différents publics encadrés, de leurs besoins et leurs attentes
- Connaissance technique des activités encadrées
- Bonne capacité relationnelle
- Bonne capacité d'animation
- Bonne capacité de communication
- Capacité de travail en équipe

Outils mis à disposition :

- Lieu de pratique adapté à l'activité / Matériel adapté à l'activité
- Bureau, ordinateur, moyens d'impression sur le lieu d'entraînement et/ou au siège social
- Accès personnalisé au logiciel de gestion adhérents
- Tablette numérique sur le lieu d'entraînement
- Accès favorisé à la Formation Professionnelle Continue
- Organigramme - Annuaire de l'association
- Tenue du club

Répartition du temps de travail :

Le temps de travail sera effectué du lundi au samedi dans le respect de la convention collective. Les vacances seront prioritairement et en partie réparties sur juillet et août et la période de Noël.

Les plus de cette opportunité :

En intégrant le club, vous vous engagez dans un projet "de construction" pour l'avenir de la structure et donc de votre avenir professionnel. Le contexte de développement et d'expansion offre un cadre d'expression "ouvert" et structuré pour venir exprimer vos compétences. Vous serez encadré par une équipe dirigeante qui exerce sa responsabilité d'employeur dans la bienveillance et l'envie d'accompagner chacun.

Formation et diplôme :

BPJEPS Activités Gymniques (ou ex AGFF mention A) ou BPJEPS Activités Physiques Pour Tous, ou équivalent.

Nous sommes également en mesure d'accueillir un profil qui souhaite se former.

CONTRAT :

CDI.

Salaire : un salaire annuel brut à partir de 23 000 €, suivant compétences et expériences.

Temps de travail : 35h

Ce poste est évolutif vers la fonction de Responsable des pratiques non compétitives

Contact :

Envoyer CV + LM à Aurélien PEGAZ : coordoagmejaac@gmail.com

Par téléphone : 06 79 63 45 59